



ATAC - ALIUM - CYCLO - Z

Le cyclisme est une discipline qui peut occasionner des chutes ou des accidents. Aucune pédale ne peut garantir l'utilisateur contre toute situation pouvant entraîner un risque de chute ou d'accident. Faites preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez votre vélo. Obéissez à toutes les règles du code de la route et n'oubliez pas de porter un casque. Gardez ces instructions à portée de main pour pouvoir les consulter à tout moment.



ATTENTION

Avant l'utilisation de ces pédales, il est indispensable de lire les instructions ci-dessous et de respecter les recommandations suivantes :

Examiner le produit et s'assurer de bien en comprendre le mécanisme et le fonctionnement avant de prendre la route.

Ces pédales automatiques ne peuvent être utilisées qu'avec des chaussures au standard SPD® (entraxe 14 mm). Par ailleurs, pour des performances optimales et pour votre sécurité, il est nécessaire de s'assurer que la semelle offre des formes et des dimensions spécifiquement adaptées. En cas de doute, demander conseil à votre revendeur. Vérifier à l'arrêt le bon fonctionnement de l'enclenchement et du déclenchement de votre ensemble pédales/chaussures. Les cotes du standard SPD® pouvant varier d'une semelle à l'autre, s'assurer de la parfaite compatibilité de votre pédale avec votre chaussure.

Placer le pied sur le sol et s'entraîner plusieurs fois à l'arrêt au chaussage et au déchaussage. Les premières sorties s'effectueront de préférence dans des endroits dégagés, peu accidentés afin de se roder et de se familiariser avec le matériel.

Utiliser uniquement les cales TIME spécifiques au modèle de pédales.

Placer la cale marquée D/R sous votre chaussure droite, la cale marquée G/L sous votre chaussure gauche (angle de déchaussage vers l'extérieur à 13° environ).

Veiller à garder vos pédales ainsi que les cales fixées sous les chaussures en parfait état de propreté.

En plaçant la cale marquée D/R sous votre chaussure gauche et la cale marquée G/L sous votre chaussure droite, vous bénéficierez d'un angle de déchaussage d'environ 17°. Cet angle de déchaussage peut toutefois s'avérer trop important pour certaines personnes et ne doit être sélectionné que par des cyclistes expérimentés.

Veiller à contrôler l'usure des cales à intervalles réguliers. Remplacer les cales lorsque celles-ci sont usées.

Pour des informations complémentaires concernant le montage, le réglage, l'entretien ou le fonctionnement de vos pédales, adressez vous à un revendeur spécialisé.

Si vous ne respectez pas les conseils mentionnés ci-dessus il peut arriver que les chaussures ne se dégagent pas des pédales ou se dégagent intempestivement, ce qui pourrait provoquer une chute.

Nous vous rappelons que pour circuler sur la route, les pédales doivent être équipées de cataphotes. Ceux-ci peuvent être obtenus chez votre détaillant. .

Les pédales TIME sont garanties contre tout vice de fabrication ou défaut d'usage pendant une période de 12 mois à compter de la date d'achat chez le revendeur spécialisé. Pendant cette période, TIME prendra en charge, à son libre choix, soit les frais de remplacement soit les frais de réparation du matériel. Afin de faire

Les pédales ATAC, ALIUM, CYCLO et Z sont compatibles avec toutes semelles de types SPD® VTT.

GARANTIE

pour jouer la garantie, veuillez passer par l'intermédiaire de votre revendeur spécialisé et rédiger une lettre invoquant les raisons à l'origine de votre demande de garantie accompagnée de la facture prouvant votre date d'achat. Cette garantie ne couvre pas les dommages causés par l'usure ou par une utilisation anormale du produit (accident, négligence, mauvais montage, modification ou usage non prévu par le fabricant ou non respect des instructions contenues dans la notice d'utilisation).

Montage des pédales sur les manivelles :

Utiliser une clef six pans de 6 mm. Vérifier que le pas de vis de l'axe de la pédale 9 x 16 correspond bien à celui de la manivelle. Graisser les filetages (axe titane, utiliser de l'ANTI-SEIZE) puis visser. Serrage maxi 35 N.m. L'axe de la pédale droite

MONTAGE

se visse dans le sens des aiguilles d'une montre. L'axe de la pédale gauche se visse dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Montage des cales sous la semelle :

Positionner la cale sous la chaussure, pointe de flèche avant.

Placer la cale marquée D/R sous la semelle droite et la cale marquée G/L sous la semelle gauche. Avant serrage définitif de vos cales, s'assurer de leur bon réglage en longueur. Graisser les vis de fixation des cales pour faciliter leur démontage ultérieur.

Réglage de l'angle de déchaussage :

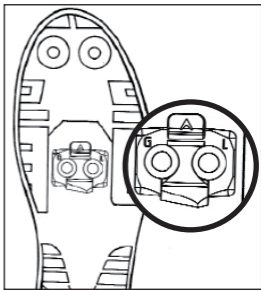
Mode Loisir :

Environ 13° vers l'extérieur.

[cale marquée G/L sous la

semelle gauche].

Mode Compétition :



REGLAGES

Environ 17° vers l'extérieur.

[cale marquée G/L sous la semelle droite].

Réglage longitudinal des cales : Avant serrage définitif des cales, veiller à ce qu'il n'y ait pas de terre entre la cale et la semelle afin de garantir un parfait serrage (couple de serrage 40-50 Kgf.cm) .

Les pédales TIME sont entièrement automatiques et ne nécessitent aucune intervention manuelle pour chausser ou déchausser.

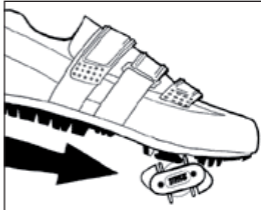
Chaussage : Par un léger mouvement de la chaussure d'arrière en avant,

UTILISATION

engager la pointe de la came dans l'arceau avant de la pédale. Continuer fermement ce mouvement vers l'avant jusqu'à l'enclenchement de la came sur la pédale.

Déchaussage : Le déchaussage vers l'extérieur s'effectue par un mouvement de torsion extérieure.

Pour chausser et déchausser naturellement, il faut s'entraîner de manière statique. Les premières sorties s'effectueront de préférence dans des endroits dégagés ou peu accidentés afin de roder et de se familiariser avec le matériel.



Pédales :

Les roulements sont étanches et les pièces en matériaux inoxydables.

Hormis la nécessité de les maintenir en bon état de propreté, elles ne demandent donc pas d'entretien particulier. Eviter le nettoyage au jet sous pression en direction des roulements. Démontez régulièrement les pédales des manivelles pour graisser le filetage.

ENTRETIEN

Cales :

Les cales sont des pièces d'usure qu'il faut remplacer régulièrement afin d'éviter un mauvais fonctionnement de l'ensemble pédale-chaussure. Pour faciliter le remplacement des cales, repérer à l'aide d'un crayon l'emplacement des anciennes ainsi que les empreintes qu'elles ont laissées. L'utilisateur devra porter attention aux vis de fixation de la cale en s'assurant que leurs empreintes ne soient ni bouchées ni détériorées. Pour une première utilisation et après chaque renouvellement de cales, roder celles-ci dix à quinze fois à l'arrêt avant utilisation.